

le 21 janvier 2023

## **TELECHARGEMENT DE DONNEES NUMERIQUES UTILES POUR L'ELABORATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME**

**Accès au portail sur tout le département via cette adresse :**

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice?map=e8619515-4fef-4800-9420-5693b484b8fd>

**PUBLIC CIBLE** : collectivités du Puy-de-Dôme ayant prescrit une élaboration ou une révision de leur document d'urbanisme.

**OBJECTIF** : Fournir des données numériques et géolocalisées utiles pour l'élaboration d'un document d'urbanisme en ce qui concerne à la fois le diagnostic territorial et le contenu final du document d'urbanisme

### **DONNEES MISES A DISPOSITION :**

- Les périmètres correspondant aux documents de cadrage supra-communaux (SCOT, PLH, SAGE, SDAGE, charte PNR)
- Diverses données utiles pour le diagnostic territorial :
  - version numérique au format COVADIS de l'actuel document d'urbanisme comprenant le zonage et les prescriptions visées aux articles [R 151-30 et suivants](#) du code de l'urbanisme (emplacements réservés, espace boisé classé, etc..)
  - périmètre d'urbanisme spécifique : inconstructibilité autour des plans d'eau en loi Montagne (L122-12), inconstructibilité autour des routes à grande circulation (L111-6), droit de préemption ENS (L215-1)
  - zone de risque (zone inondable connue, aléas argile, aléas minier, sol pollué, etc...)
  - zonages environnementaux (Réserve naturelle, NATURA 2000, ENS, ZNIEFF, RN, APPB, SRADDET),
  - îlots agricoles déclarés dans le cadre de la politique agricole, ICPE agricole, zone AOP-AOC
  - disponibilité foncières, bâti, loi Montagne
- Les servitudes d'utilité publique numérisées par la DDT du Puy-de-Dôme : **à noter que ne sont pas disponibles en format numérique de manière exhaustive plusieurs catégories de SUP et en particulier les SUP de type A5 (canalisation d'eau et d'assainissement), EL7 (alignements routiers), EL5 (servitude de visibilité routière) et PT3 (réseaux de télécommunication)** – Par ailleurs les assiettes de SUP correspondant à des données sensibles ne sont pas téléchargeables et font l'objet de conditions de représentation spécifique.
- Quelques périmètres informatifs à annexer au PLU en vertu des [articles R151-51 à 53 du code de l'urbanisme](#)

**En annexe vous trouverez la liste complète des données accessibles sur le site**

## MODE D'EMPLOI

Les fonctionnalités autorisées par l'outil sont :

1. la recherche à l'adresse ou à la parcelle ou à la commune
2. l'affichage des couches
3. l'interrogation des couches
4. le calcul de distance ou de superficie
5. l'export de carte
6. l'export de couche SIG
7. l'accès aux métadonnées des couches

### 1 - RECHERCHE A L'ADRESSE OU A LA PARCELLE OU A LA COMMUNE

#### Soit par une adresse



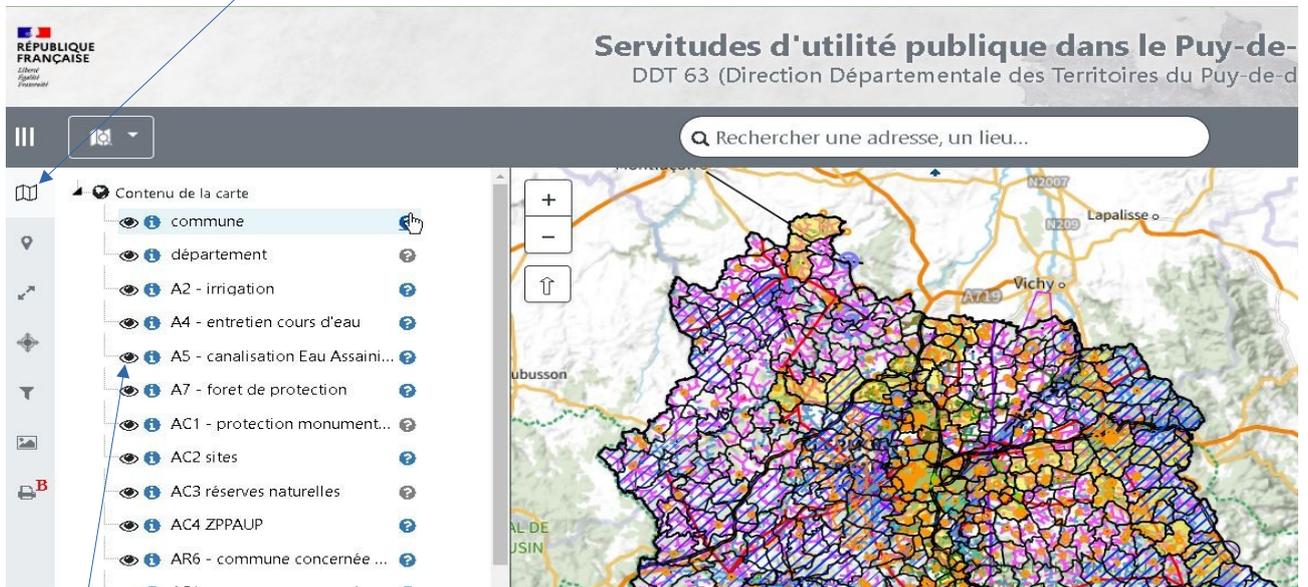
Taper l'adresse dans le bandeau prévu à cet effet et sélectionner l'adresse proposée par l'application

#### Soit par l'outil « Localisation »

The image shows a vertical sidebar menu on the left with icons for home, location, zoom, layers, and print. The main panel is titled "Localisation" and contains five dropdown menus for selecting geographic levels: "AUVERGNE-RHONE-ALPES", "PUY-DE-DOME", "CLERMONT-FERRAND", "AR", and "0092". The "0092" dropdown is highlighted with a blue border. Below the dropdowns is a "Localiser" button.

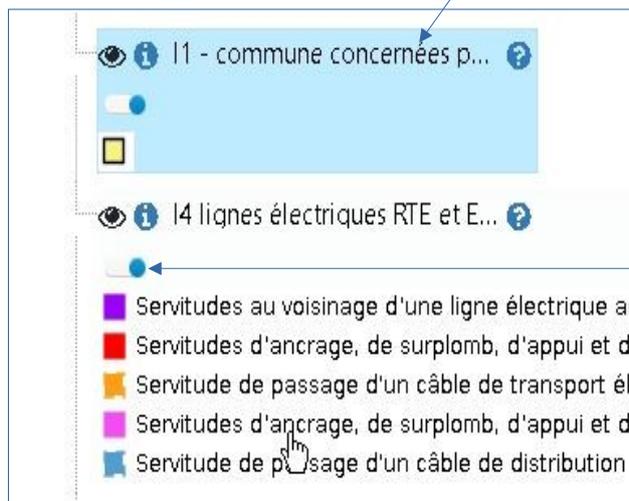
## 2 - AFFICHAGE DES COUCHES

1 / Cliquer ici pour déplier l'arborescence des couches disponibles



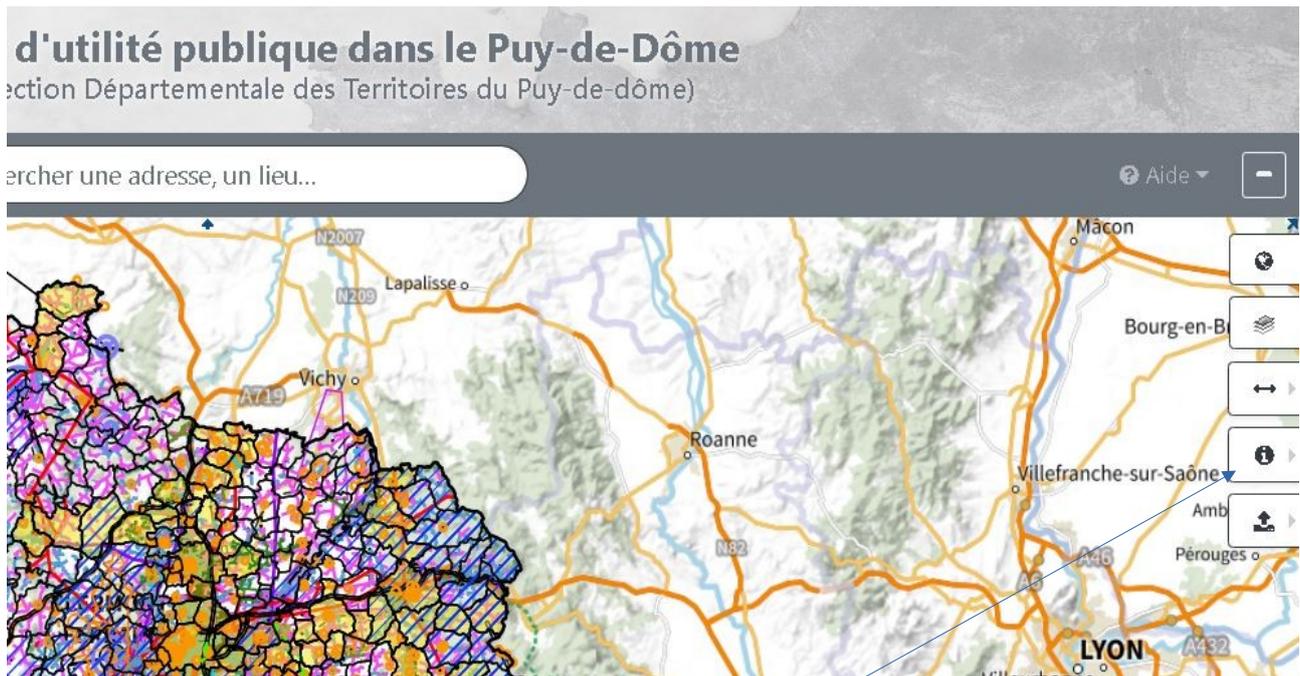
2/ rendre visible la couche à consulter

3/ cliquer sur la couche pour afficher la légende



Curseur permettant de régler l'opacité de la couche

### 3 - INTERROGATION DES COUCHES



1/ déplier le menu interrogation

2/ sélectionner le mode d'interrogation

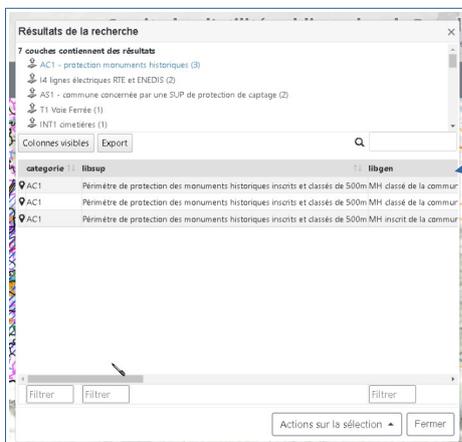
Sélection par point-rayon

Sélection par tampon autour d'une ligne à tracer

Sélection par tampon autour d'un polygone à tracer



Sélection par rectangle à tracer



3/ le résultat de la recherche s'affiche sous forme d'un tableau listant l'ensemble des couches SIG disponibles sur ce territoire

**Résultats de la recherche**

7 couches contiennent des résultats

- AC1 - protection monuments historiques (3)
- I4 lignes électriques RTE et ENEDIS (2)
- AS1 - commune concernée par une SUP de protection de captage (2)
- T1 Voie Ferrée (1)
- INT1 cimetières (1)

Colonnes visibles Export

| catégorie | libsup  | libgen |
|-----------|---|--------|
| AC1       | Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m MH classé de la commur  |        |
| AC1       | Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m MH classé de la commur  |        |
| AC1       | Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m MH inscrit de la commur |        |

Actions sur la sélection Fermer

Liste des couches interceptées

Possibilité d'exporter le résultat vers un tableau

Possibilité de n'afficher que certaines colonnes

Résultat de l'interrogation avec présence éventuelle de lien internet

## 4 – MESURE DE DISTANCE OU DE SURFACE

**Itinéraire de la DDT du Puy-de-Dôme**  
partementale des Territoires du Puy-de-dôme

adresse, un lieu...

1/ Déplier l'onglet mesure

2/ Clic gauche souris pour tracer la ligne ou la polygone dont on veut connaître la longueur  
Clic gauche souris pour sortir de l'outil

3/ Pour désactiver l'outil il faut cliquer dans la case de façon à ce qu'elle passe de noire à blanche

Aire: 0.03 km<sup>2</sup>  
Périmètre: 0.7 km

0.95 km

## 5 – EXPORT DE CARTE

1/ clic ici



2/ Cocher « Activer l'outil d'impression » afin d'avoir un aperçu de la carte

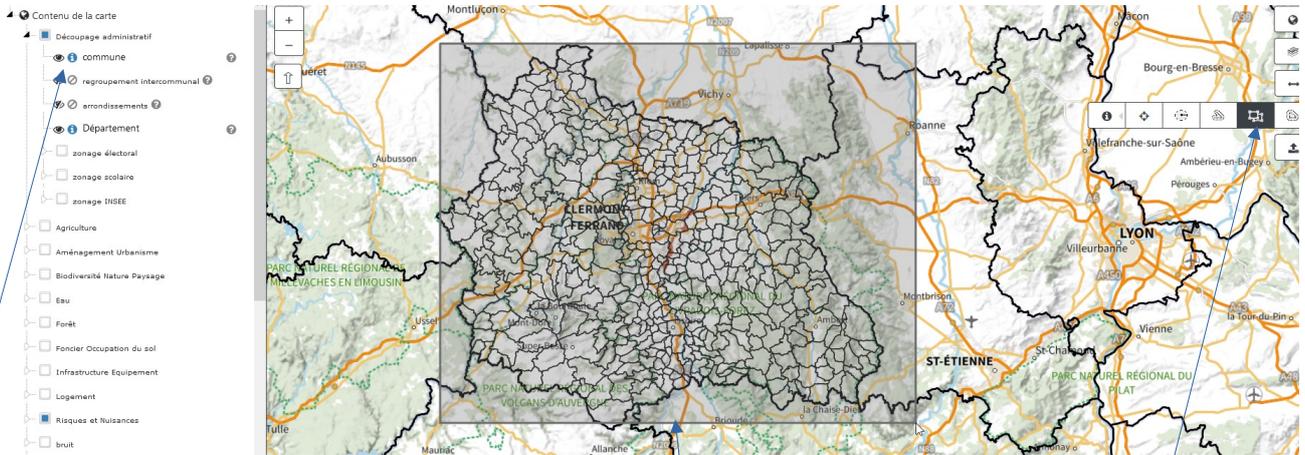
3/ paramétrage de la carte avec possibilité de mettre un titre et un commentaire dans la case description

5/ clic ici pour générer le pdf

6/ Résultat

## 6 – EXPORT DE COUCHE SIG

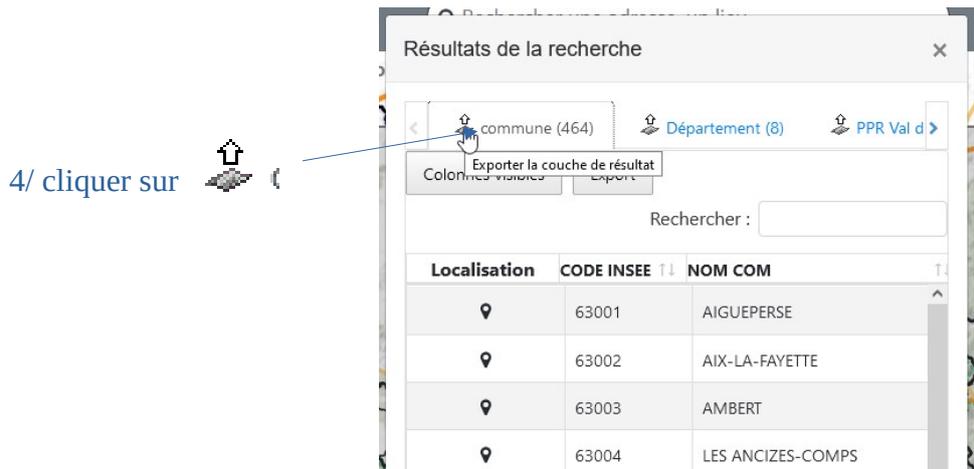
Par exemple si on veut exporter la couche des communes



1/ afficher les communes

3/ tracer le rectangle englobant toutes les communes

2/ activer l'outil de sélection rectangle

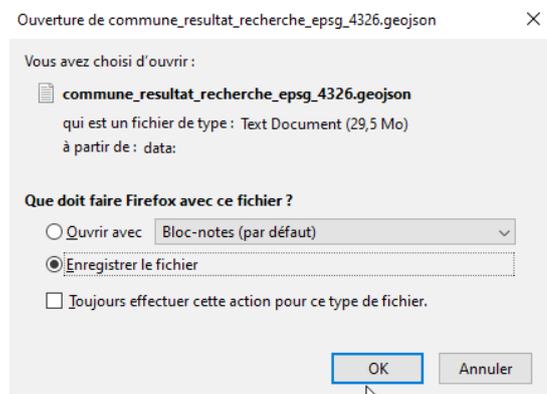


4/ cliquer sur

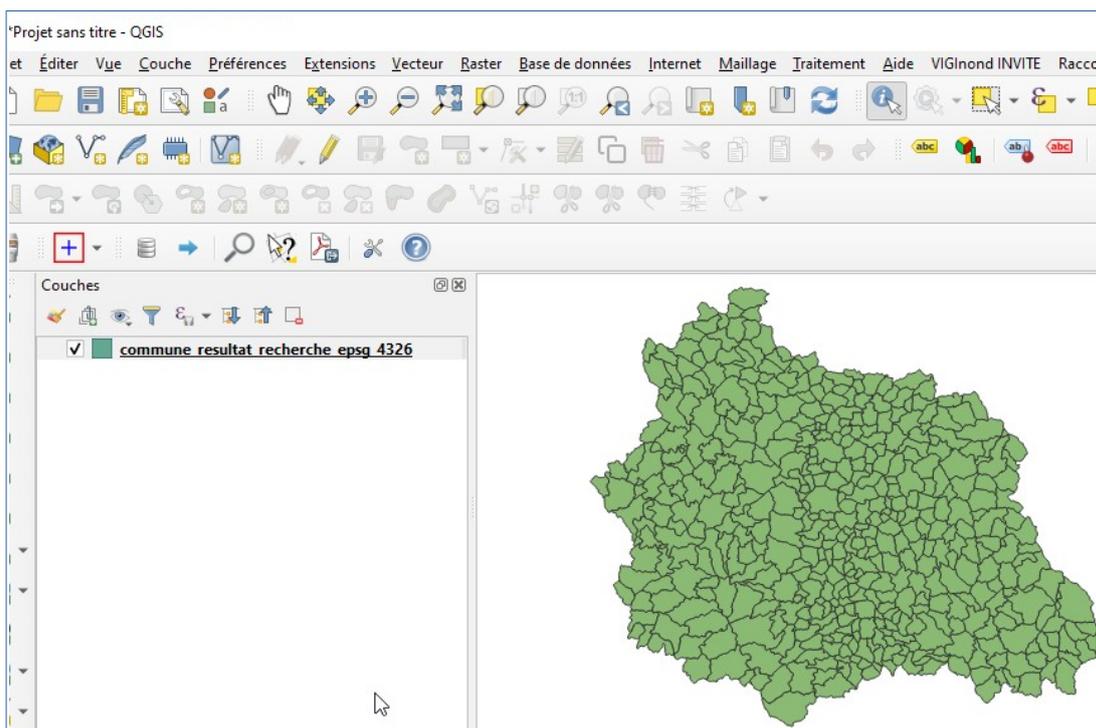
5/ sélectionner le format d'export (attention projection)



6/ enregistrer la couche



## 7/ ouvrir la couche dans un logiciel de SIG



## 7 – ACCÉDER AUX METADONNEES

cliquer sur ? à droite du nom de la couche



La fiche de métadonnées correspondante s'affiche pouvant contenir :

- un résumé de la donnée
- des liens vers des informations complémentaires
- la date de référence de la donnée
- les contacts pour les renseignements sur la donnée
- la résolution spatiale (l'échelle maximale à laquelle la donnée est valide)
- la généalogie de la donnée (comment la donnée a-t-elle-été produite )

En cas de difficultés : [ddt-geomatique@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:ddt-geomatique@puy-de-dome.gouv.fr)

## Annexe - liste des couches disponibles

| Couche                                   | Description   |
|--|---|
| <b>DOCUMENT DE CADRAGE</b>               |   |
| SCOT                                     | Assemblage des communes couvertes par un même SCOT – <a href="#">métadonnée</a> – producteur DDT63  |
| Charte PNR                               | Assemblage des communes appartenant à un même PNR – <a href="#">arrêté Livradois Forez</a> – <a href="#">Arrêté Volcans d’Auvergne</a> – producteur <a href="#">MNHN</a>  |
| SAGE                                     | Périmètre des SAGE – suit les limites de bassins versant et ignore les limites administratives – <a href="#">métadonnée</a> – producteur SANDRE   |
| SDAGE                                    | Périmètre des SDAGE – suit les limites de bassins versant et ignore les limites administratives – <a href="#">métadonnée</a> – producteur SANDRE  |
| PLH                                      | Assemblage des communes couvertes par un même PLH – <a href="#">métadonnée</a> – producteur DDT63   |
| SRADDET – corridor écologique surfacique | Extrait de l’art. R. 371-19. du code de l’environnement – III. – Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l’accomplissement de leur cycle de vie - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes   |
| SRADDET – cours d’eau surfacique         | Extrait de l’art. R. 371-19. du code de l’environnement « IV. – Les cours d’eau, parties de cours d’eau et canaux mentionnés au 1° et au 3° du III de l’article L. 371-1 constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes   |
| SRADDET – cours d’eau linéaire           | <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes   |
| SRADDET – grands espaces agricoles       | Les espaces agricoles sont un support essentiel de la qualité et de la structuration de la Trame verte et bleue d’Auvergne-Rhône-Alpes sur le long terme. Ils participent de la fonctionnalité écologique du territoire d’Auvergne-Rhône-Alpes notamment en pouvant être support de corridors. Ils sont déterminés à partir de la base de données Corine Land Cover (2016) - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes  |
| SRADDET – espace perméable linéaire      | Espaces situés en dehors des réservoirs de biodiversité ou des corridors écologiques, contribuant au fonctionnement écologique global du territoire. Ces espaces perméables permettent d’assurer la cohérence de la TVB en complément des corridors écologiques - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes   |
| SRADDET – espace perméable surfacique    | - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes   |
| SRADDET – réservoir                      | Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d’espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l’accueil de nouvelles populations d’espèces - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes |
| SRADDET – zones humides                  | Il s’agit d’inventaires départementaux et locaux réalisés à partir de l’exploitation d’images satellites ou aériennes pouvant renfermer des milieux humides et validés par des explorations de terrain - <a href="#">métadonnée</a> – producteur Conseil Régional Auvergne-Rhone-Alpes  |
|  |   |

| Couche                          | Description  |
|---------------------------------|--|
| <b>DIAGNOSTIC TERRITORIAL</b>   |  |
| Bati                            | Couche issue d'un croisement entre les données géographique du PCI téléchargeable sur <a href="http://cadastre.data.gouv.fr">cadastre.data.gouv.fr</a> et les données attributaires des fichiers fonciers accessibles via le <a href="http://cerema">cerema</a> - Chaque bâtiment est notamment caractérisé par sa fonction (logement individuel, logement collectif, local d'activité, dépendance) et par son année de construction - <a href="#">métadonnée</a> – producteur DDT63   |
| Disponibilité foncière          | Terrain non bati en zone constructible - <a href="#">métadonnée</a> – Producteur : DDT63   |
| Zone de montagne                | Assemblage de commune ou partie de commune où s'applique la loi montagne au sens de l'article L122-1 du code de l'urbanisme – <a href="#">métadonnée</a> – producteur DDT63  |
| <b>AGRICULTURE</b>              |  |
| Ilot agricole                   | Ilots agricoles déclarés par les exploitants dans le cadre de la politique agricole commune – <a href="#">source IGN</a>   |
| AOP fromage                     | Assemblage des communes appartenant à une même AOP fromage – <a href="#">source INAO</a>   |
| Parcelle AOC cote d'Auvergne    | L'aire parcellaire délimitée correspondant à une délimitation reposant sur les limites administratives du cadastre (les parcelles) et dont le maillage suffisamment fin permet de tenir compte de variations très localisées des éléments du milieu physique - <a href="#">source INAO</a>   |
| ICPE agricole                   | Bâtiment d'élevage de taille suffisamment importante pour être sous la régime d'autorisation ou de déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement – <a href="#">métadonnée</a> – source DREAL Rhône-Alpes-Auvergne  |
| Zones vulnérables aux nitrates  | Sont désignées comme zones vulnérables toutes les zones qui alimentent les eaux atteintes par la pollution par les nitrates ou susceptibles de l'être et qui contribuent à la pollution ou à la menace de pollution ( <a href="#">art R211-75 et suivants du code de l'environnement</a> ). Des plans d'action spécifiques doivent être mis en œuvre dans ces zones pour limiter cette pollution. Un arrêté préfectoral pris par le préfet coordonnateur de bassin délimite les secteurs concernés. Le dernier en date est du <a href="#">30/08/2021</a> Source DREAL centre Val de Loire – téléchargement SIG : <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/11/eau_bassin1.map">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/11/eau_bassin1.map</a> |
| Batiment d'élevage              | Bâtiment agricole susceptible d'abriter des animaux d'élevage et de générer un périmètre de réciprocité agricole visé au <a href="#">L113 du code rural et de la pêche maritime</a> – Producteur DDT 63 – Métadonnée   |
| <b>ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX</b> |  |
| Périmètre UNESCO                | Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO - Source : <a href="#">métadonnée</a> – source Conseil départemental 63  |
| Réserve naturelle               | Réserve naturelles nationale et régionale – source <a href="#">MNHN – RNN</a> ; <a href="#">MNHN-RNR</a>   |
| AP protection de biotope        | Source <a href="#">MNHN-APB</a>  |
| N2000 – ZPS oiseaux             | Zone Natura 2000 de protection spéciale <a href="#">L414-1 du code de l'environnement</a> – source <a href="#">MNHN-ZPS</a>  |
| N2000 – ZSC habitat             | Zone Natura 2000 spéciale de conservation <a href="#">L414-1 du code de l'environnement</a> – source <a href="#">MNHN-ZSC</a>  |
| ENS                             | Espace naturel sensible – <a href="#">Métadonnée</a> – producteur Conseil départemental 63   |
| ZNIEFF 1                        | Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 (délimitée sur la base d'un seul grand type de milieu écologique) – <a href="#">Métadonnée</a> – Producteur <a href="#">MNHN-ZNIEFF 1</a>   |
| ZNIEFF 2                        | Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2 (délimitées sur la base des assemblages écologiques, dans une notion de fonctionnement naturel général et de paysages). – <a href="#">Métadonnée</a> – Producteur <a href="#">MNHN-ZNIEFF 2</a>   |

| Couche                                | Description  |
|---------------------------------------|--|
| Site                                  | Monuments naturels et sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.<br>La protection au titre des sites concerne uniquement le paysage du territoire intéressé, et n'a aucun effet sur la gestion de la faune et de la flore. Producteur DREAL Rhône-Alpes-Auvergne – <a href="#">métadonnée site classé</a> – <a href="#">métadonnée site inscrit</a>                              |
| Haie                                  | La BD Haie est le résultat des travaux initiés dans le cadre du dispositif de suivi des bocages (DSB). La première version est le résultat de la fusion de deux sources de données et de leur linéarisation : les haies et bosquets du thème végétation du produit topographique de l'IGN, appelé BD TOPO® et des haies arborées ou non, les arbres alignés et les bosquets issus des surfaces non agricoles du registre parcellaire graphique (RPG) – Producteur IGN - <a href="#">Métadonnée</a> |
| Zone humide                           | Assemblage de connaissances de zone humide avérée et d'enveloppe de présomption issues des études et inventaires réalisées dans le cadre des SAGE – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| <b>RISQUES</b>                        |  |
| Zone inondable connue                 | Assemblage départemental des zones inondable dans le département du Puy-de-Dôme - Producteur : DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| Zonage PPR                            | Assemblage départemental des zonages de PPR du Puy de Dôme – Producteur : DDT63 – <a href="#">métadonnée</a>   |
| Secteur à mouvement de terrain zermos | Zermos : zone exposée à des risques liées aux mouvements du sol et du sous-sol – Etude réalisée par le Laboratoire régional des Ponts et Chaussées de Clermont-fd sur le secteur de Chanonat et du massif du Sancy. - <a href="#">métadonnée</a>   |
| Aléas minier                          | Caractérisation du risque minier dans le Puy de Dôme – Etude réalisée par le GIP Geoderis en 2015 sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Auvergne -  |
| Mouvement de terrain                  | Issu de la base de donnée mouvement de terrain accessible sur <a href="#">GEORISQUE</a>  |
| Cavité souterrain                     | Issu de la base de donnée cavités accessible sur <a href="#">GEORISQUE</a>   |
| Aléas retrait-gonflement              | Données d'exposition au phénomène de retrait-gonflement des argiles Source : <a href="#">GEORISQUE</a>   |
| Zone de sismicité                     | <a href="#">Zonage sismique</a> - Caractérisation du risque sismique (faible/modéré) en référence à l'article D563-8-1 du code de l'environnement  |
| Submersion rupture Les fades          | Zone inondée en cas de rupture du barrage des Fades (Sioule) - <a href="#">métadonnée</a>  |
| Submersion rupture Naussac            | Zone inondée en cas de rupture du barrage de Naussac (Allier) - <a href="#">métadonnée</a>   |
| Installations classées (ICPE)         | Ce jeu de données correspond aux <a href="#">Installations classées pour la protection de l'environnement</a> (ICPE) soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Source <a href="#">GEORISQUE</a>   |
| Anciens sites industriels (BASIAS)    | Ce jeu de données correspond aux Inventaires historiques de Sites Industriels et Activités de Service (BASIAS). – source <a href="#">GEORISQUE</a>   |
| <b>DONNEES INSEE</b>                  |  |
| Unité urbaine                         | Découpage en unités urbaines du département du Puy-de-Domes - Source <a href="#">INSEE</a>   |

| Couche   | Description   |
|--|---|
| Population carroyage insee 200m                        | Cette base comprend 18 variables sur la structure par âge des individus, les caractéristiques des ménages (locataire/propriétaire, etc.) et les revenus - Source <a href="#">INSEE</a>  |
| <b>ZONAGE D'URBANISME</b>                              |   |
| perimètre 300m plan d'eau Montagne L122-12 CU          | Périmètre de 300 m d'inconstructibilité autour d'un plan d'eau en zone de montagne au titre de l'article <a href="#">L122-12 du code de l'urbanisme</a> – Producteur DDT 63 - <a href="#">Métadonnée</a>  |
| bande inconstructible L111-6 CU                        | Bande d'inconstructibilité autour de certains axes routiers tels que visées à l'article <a href="#">L111-6 du code de l'urbanisme</a> – Producteur DDT 63 - <a href="#">Métadonnée</a>  |
| PSMV   | Plan de sauvegarde et de mise en valeur - Source DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| Zonage d'urbanisme                                     | Assemblage départemental des zonages d'urbanisme issus des POS, carte communale, PLU et PLUi en vigueur dans le Puy de Dôme numérisée suivant le <a href="#">standard CNIG 2017</a> – <a href="#">métadonnée</a> – Producteur DDT63   |
| Prescriptions  | Assemblage départemental des prescriptions d'urbanisme numérisée en vertu du <a href="#">standard CNIG 2017</a> – <a href="#">métadonnée</a> - Producteur DDT63   |
| <b>SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE</b>                   |   |
| A2 - canalisations d'irrigation                        | SUP relative au passage de canalisation d'irrigation instaurée en application du CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME – art L152-3 à L 152-6 pour lesquelles un acte de création de la SUP a pu être trouvé. <b>A priori couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>              |
| A4 – entretien des cours d'eau                         | SUP relative à l'entretien des cours d'eau non domaniaux instaurée en application du CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME – art L151-37-1 et R152-29 à 35 pour lesquelles un acte de création de la SUP a pu être trouvé. <b>A priori couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a> |
| A5 – canalisation d'eau et d'assainissement            | SUP relative au passage de canalisation d'eau et d'assainissement instaurée en application du CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME – art L152-1 et 2 pour lesquelles un acte de création de la SUP a pu être trouvé. <b>couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>               |
| A7 - forêts de protection                              | SUP relative aux forêts de protection instaurée en application du CODE FORESTIER - Art L141-1 à 7 pour lesquelles un acte de création de la SUP a pu être trouvé. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| AC1 - Périmètre de protection d'un monument historique | SUP relative aux protection des monuments historiques instaurée en application du CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DRAC ARA. Couche à télécharger sur l' <a href="#">atlas des patrimoines</a>                             |
| AC2 - Sites classés                                    | SUP relative aux sites classés ou inscrits instaurée en application du CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L341-1 à L341-22. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DREAL Rhône-Alpes-Auvergne - <a href="#">métadonnée</a>  |
| AC2 - Sites inscrits                                   |   |
| AC3 – Réserve naturelles nationale                     | SUP relative à la protection des réserves naturelles instaurée en application du CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L332-1 à L332-19. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DREAL Rhône-Alpes-Auvergne - <a href="#">métadonnée Réserve naturelles nationales</a>                                    |
| AC3 – Réserve naturelles régionale                     |   |

| Couche  | Description  |
|---|--|
| AC4 - Sites patrimoniaux remarquables                 | SUP relative aux patrimoniaux remarquables (ex AVAP, ZPPAUP, secteur sauvegardé) instaurée en application du CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants - Producteur DRAC ARA. Couche à télécharger sur l' <a href="#">atlas des patrimoines</a>   |
| AR6 - champs de tir (commune)                         | Contour des communes où s'applique une SUP relative à la protection des champs de tir instaurée en application du CODE DE LA DEFENSE – Art L 5114-1 à L 5114-3. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <b>couche sensible non accessible</b>   |
| AS1 - protection eaux potables et minérales (commune) | Contour des communes où s'applique une SUP relative à la protection des captages d'eaux potables et minérales instaurée en application du CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13. <b>A priori couche exhaustive pour eau potable mais non exhaustive pour eaux minérales</b> - Producteur initial : ARS – <b>couche sensible à accès restreint</b> – <a href="#">lien ARS - procédure d'obtention des données SIG</a> |
| EL3 - halage et marchepied                            | SUP liée au domaine public fluvial instaurée en application du CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6. <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| EL5 – visibilité routière                             | SUP de visibilité sur les voies publiques instaurée en application du CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE – Article L. 114-3 - <b>A priori couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| EL7 - alignement                                      | SUP attachées à l'alignement des voies nationales, départementales et communales instaurée en application du CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE - Articles L. 112-1 à L. 112-8, L. 123-6, L. 123-7, L. 131-4, L. 131-6, L. 141-3, R.112-1 à R.112-3, R. 123-3, R. 123-4, R. - <b>couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| EL11 - interdiction d'accès sur routes ou autoroutes  | SUP liée à l'interdiction d'accès à certaine voirie à partir d'un terrain instaurée par le CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE - Articles L. 112-1 à L. 112-8, L. 123-6, L. 123-7, L. 131-4, L. 131-6, L. 141-3, R.112-1 à R.112-3, R. 123-3, R. 123-4, R.- <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| I1 - Canalisation gaz                                 | Contour des communes où s'applique une SUP liée à la zone de danger définie autour des canalisations de transport de gaz. Pour des <a href="#">questions de sécurité publique</a> , la couche SIG de l'assiette de cette SUP ne peut être mise à disposition. Un hyperlien présent pour chaque commune permet d'accéder à l'arrêté préfectoral créant la SUP qui est à annexer au document d'urbanisme.  |
| I4 – Ligne électriques haute tension (RTE)            | SUP liée au passage de ligne électrique haute tension instituée par le CODE DE L'ENERGIE – article L 323-10 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur RTE - métadonnée  |
| I4 – Ligne électriques haute tension (ERDF)           | SUP liée au passage de ligne électrique moyenne tension instituée par le CODE DE L'ENERGIE – article L 323-10 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur ERDF + recalage sur la photo aérienne par DDT63 - métadonnée  |
| INT1 - voisinage des cimetières                       | SUP s'appliquant dans une bande 100 m autour des cimetières créés après 1804 instaurée par le CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES– art L2223-5 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| PM1 - PPRN  | SUP relative aux zones réglementées des PPRN en application du CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L562-1 et article L562-6 <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 – couche également téléchargeable via le géoportail de l'urbanisme et via Georisque - <a href="#">métadonnée</a>  |
| PM2 – ICPE et sols pollués                            | SUP s'appliquant autour de certaines ICPE ou sur des sites à sols pollués en application du CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L515-8 à L515-12 <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| PM3 - PPRT  | SUP relative aux zones réglementées des PPRT en application du CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L515-15 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - couche également téléchargeable via le géoportail de l'urbanisme et via Georisque - <a href="#">métadonnée</a>   |

| Couche   | Description   |
|--|---|
| PT1 - perturbations Electro-magnétiques                              | SUP radioélectriques de protection contre les perturbations Electro-magnétiques instaurées par le CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| PT2 obstacle onde électro-magnétique<br>PT3 cableTelecom             | SUP radioélectriques de protection contre les obstacles instaurées par le CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : articles L54 à L56-1 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| PT3 – cable télécom  | Servitude attachée aux réseaux de télécommunication instaurée par le CODES DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES L. 45-9, L. 48 et R. 20-55 à R. 20-62 - <b>couche non exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| T1 – voie ferrée   | SUP relatives aux chemins de fer instaurée par le CODE DES TRANSPORTS – article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| T2 - téléphériques   | SUP relative aux zones de survol de téléphériques instaurées par l'article 1 de la LOI du 08/07/1941 - <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| T5 - dégagement aéronautique   | SUP aéronautique de dégagement instaurée par le CODE DE L'AVIATION CIVILE – Art D 242-1 à D 242-14 <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DGAC (numérisation DDT à partir de la couche WMS<br><a href="http://mapserveur.application.developpement-durable.gouv.fr/map/mapserv?map=/opt/data/carto/cartelie/prod/DGAC/PSA_Metropole_I.www.map">http://mapserveur.application.developpement-durable.gouv.fr/map/mapserv?map=/opt/data/carto/cartelie/prod/DGAC/PSA_Metropole_I.www.map</a> ) |
| <b>ANNEXES DU PLU VISEES AU R151-52 ET 53 DU CODE DE L'URBANISME</b> |   |
| R151-52 2 PEB Aulnat   | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-52 2° du code de l'urbanisme<br>Couche uniquement accessible en WMS via le serveur<br><a href="http://mapserveur.application.developpement-durable.gouv.fr/map/mapserv?map=/opt/data/carto/cartelie/prod/DGAC/PEB_Metropole_I.www.map">http://mapserveur.application.developpement-durable.gouv.fr/map/mapserv?map=/opt/data/carto/cartelie/prod/DGAC/PEB_Metropole_I.www.map</a> - Producteur DGAC                                    |
| R151-52 7 DPU  | Droit de préemption urbain - Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-52 7° du code de l'urbanisme <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| R151-52 7 ZAD  | Zone d'aménagement différée - Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-52 7° du code de l'urbanisme <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| R151-52 8 ZAC  | Zone d'aménagement concerté - Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-52 8° du code de l'urbanisme <b>A priori couche non exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| R151-53 5 voirie bruyante  | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 5° du code de l'urbanisme relatif aux secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées - <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| R151-53 2 réglementation boisement                                   | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 2° du code de l'urbanisme <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| R151-53 7 Forêts publiques   | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 7° du code de l'urbanisme – Producteur ONF – Couche téléchargeable via le <a href="#">portail cartographique de l'ONF</a>   |
| R151-53 9 projet PPR   | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 9° du code de l'urbanisme correspondant à une zone d'aléas portée à la connaissance de la commune dans le cadre d'un PPR prescrit non approuvé – <b>A priori couche exhaustive</b> - Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>  |
| R151-53 8 zonage assainissement                                      | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 8° du code de l'urbanisme – <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |

| Couche                                  | Description  |
|---|--|
| R151-53 10 secteur information sol      | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 10° du code de l'urbanisme correspondant aux terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement - <b>couche exhaustive</b> - Producteur <a href="#">Géorisque</a> |
| R151-53 11 règlement local de publicité | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 11° du code de l'urbanisme <b>A priori couche exhaustive</b> – Producteur DDT63 - <a href="#">métadonnée</a>   |
| R151-53 12 patrimoine mondial           | Périmètre informatif à annexer au PLU en application du R151-53 10° du code de l'urbanisme correspondant aux biens classés par l'UNESCO au patrimoine mondial - <b>couche exhaustive</b> – <a href="#">Métadonnée</a> - Producteur <a href="#">conseil départemental 63</a>  |
| <b>REFERENTIELS</b>                     |  |
| Parcellaire                             | Plan cadastral informatisé (PCI) <a href="#">accessible sur le site cadastre.data.gouv</a>   |
| Commune                                 | En l'absence de référentiel officiel des limites de commune, la DDT63 a arbitrairement choisi de baser l'ensemble de son patrimoine géomatique sur cette couche de limite de commune issue de la BD parcellaire millésime 2010 - métadonnée  |
| EPCI                                    | Contour des EPCI - Source <a href="#">IGN admin express</a>  |
| Plan IGN v2                             | Fond de carte IGN accessible via le flux WXS <a href="https://wxs.ign.fr/pratique/geoportail/wmts">https://wxs.ign.fr/pratique/geoportail/wmts</a>   |

